

# DÉCLARATION de PIÉGEAGE

Valable pour la période du ...../...../ 20..... au 30 juin 20.....

Je soussigné (nom, prénom) : .....

Adresse : .....

Piégeur agréé sous le N° d'agrément : .....

Titulaire du droit de destruction en qualité de (cochez la case convenant) :

PROPRIETAIRE,       POSSESSEUR,       FERMIER,

DELEGUE de PROPRIETAIRES, POSSESSEURS, FERMIERS,

Déclare, pour réguler les espèces figurant sur la liste départementale des espèces classées nuisibles en vigueur et conformément à l'Arrêté Ministériel du 29 janvier 2007.

PIEGER       FAIRE PIEGER (cochez la case convenant)

Les pièges seront tendus sur la commune de : .....

Identité du piégeur (si ce n'est pas le déclarant) : .....

Adresse : .....

.....

N° d'agrément (si ce n'est pas le déclarant) : .....

Délégués éventuels (noms, prénoms, adresses) : .....

.....

.....

Fait à ..... le .....

Signature du déclarant :

Tampon de la mairie :

Le Maire de la commune où est pratiqué le piégeage appose le tampon de la mairie sur cette déclaration.  
Il en remet une au déclarant.  
Il en conserve un exemplaire pour publication à l'emplacement réservé aux affichages officiels.